

**Zeitschrift:** Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 97 (1968)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Quand on a besoin d'air...

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Quand on a besoin d'air...

Quand on a besoin d'air, on ouvre la fenêtre, ou mieux, on sort de sa maison et l'on fait une promenade «au grand air».

Quand on est fatigué, on se délasse en changeant d'occupation pour un moment.

A la fin d'une longue année de travail, on éprouve le besoin de vacances, et celles-ci sont d'autant meilleures lorsqu'elles s'accompagnent d'un dépaysement.

Ces moyens ne sont-ils que du temps perdu ? Ne seraient-ils pas un moyen de mieux remplir son devoir professionnel ensuite ? Alors...

Pourquoi les enseignants fribourgeois sont-ils si peu tenus au courant des occasions nombreuses d'enrichissement proposées par le Centre européen de la Culture à Genève et par l'AEDE ? Où, dans notre canton, pourrait-on consulter la mine de documents pédagogiques mis à notre disposition ?

La revue «civisme européen» (du Centre européen de la Culture) s'adresse aux enseignants. Elle leur fournit des leçons déjà élaborées avec plans, schémas, bibliographies, questions, etc. Quelques sujets puisés au hasard : «Erasme, pèlerin de l'Europe»; «Le Gatt et l'Europe»; «L'unité de l'art roman en Europe»; «L'unité du monde scientifique en Europe à la Renaissance»... En outre, elle analyse brièvement les manuels scolaires intéressants qui font leur apparition sur le marché. Elle rend compte d'expériences utiles réalisées dans telle ou telle école (Suède, Alsace, etc.)

## Qu'est-ce que l'AEDE ?

C'est une association européenne indépendante de tout organisme politique, syndical ou confessionnel, qui rassemble des enseignants de tous les degrés (25 000 actuellement).

Elle travaille auprès des enseignants – et par eux, auprès des enfants – à faire connaître les caractères fondamentalement communs de la civilisation européenne. La section suisse se préoccupe de cette présence des enseignants suisses dans les réunions européennes concernant leur profession.

L'AEDE nous offre des rencontres internationales, des stages spécialisés, de la documentation sur des questions se rattachant à l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des littératures, des langues, etc. Fribourg, centre d'études...

S'isoler serait peut-être compromettre notre vocation dans l'avenir.

Pour tous renseignements :

Monsieur Serge Moser, professeur  
Secrétaire de la section suisse AEDE

Ancienne Route 87  
1218 Grand-Saconnex

Service d'information de la Campagne d'éducation civique européenne.  
Centre européen de la Culture

122, rue de Lausanne  
1202 Genève

ou auprès de S<sup>r</sup> Anne-Cécile Heimo

Weck-Reynold 9  
1700 Fribourg

## Où il est question d'Astérix...

Il en fut question dans les conclusions du 19<sup>e</sup> stage d'Education civique européenne, qui a eu lieu au Collège d'Europe à Bruges, du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 1968. Le recteur Brugmans exprimait le vœu de voir Astérix aller à l'Ecole européenne pour réviser certaines de ses attitudes.

Qui nierait l'influence quasi déterminante des lectures, des manuels scolaires, de l'enseignement, des émissions radio et TV, et aussi du milieu familial, quant à l'image que nous nous faisons de l'«autre», de l'«étranger», de celui qui n'est pas «comme nous»? C'est à la lutte contre les préjugés nationaux en Europe – et radicaux – que s'attachèrent les quelque cinquante sociologues, enseignants de tous degrés, responsables des mouvements de jeunesse, collaborateurs radio, TV et cinéma, réunis à l'appel de l'Association européenne des enseignants (AEDE) et du Centre européen de la Culture.

Le préjugé, il est possible de le rectifier par une information objective. Mais que faire contre le stéréotype, cette image simplifiée, réduite et pauvre (le Français s'attribue toute l'intelligence du monde, tandis qu'il juge «le» Suisse bon artisan – fromager ou horloger de préférence – mais incapable de création artistique ! etc.) ?

Quel remède envisager ? Les quatre Commissions: 1. enseignement et manuels scolaires; 2. littérature enfantine; 3. radio, TV, cinéma; 4. rencontres internationales de jeunes, ont élaboré des conclusions visant à donner aux éducateurs des instruments plus efficaces pour une éducation européenne. Aider les jeunes à découvrir leurs voisins, non sous des traits outrageusement simplifiés, mais dans les réalisations de leurs génies propres, dans l'influence exercée par eux sur les progrès de la civilisation européenne. Chaque pays a eu, dans les arts, les sciences, tel moment d'intense rayonnement. Apprendre à nos enfants à respecter et apprécier chacun, c'est le fondement d'une Europe viable, une Europe riche de sa diversité.

Si Astérix allait à l'école européenne, il apprendrait à être quelquefois moins sûr de soi et à n'avoir pas toujours raison sur son adversaire. Et les enfants – petits ou grands – qui le liraient, apprendraient que la valeur d'un homme ne se mesure pas à la force de son poignet ou à sa réussite.

Le Centre européen de la Culture publiera les conclusions très concrètes de ce stage et je souhaite vous les faire connaître.

## Qui me dira si j'ai tort ou raison?

Je m'adresse à tous ceux qui liront ces lignes, car j'éprouve le besoin de les consulter pour vérifier la justesse de mes opinions.

Je suis fribourgeoise et j'aime mon pays. Mais aussi je me sens l'âme européenne. Ai-je tort de croire en l'Europe, en sa riche diversité et à son apport spirituel dans la construction du monde de demain ?

Cependant, j'écoute le concert européen. Et j'y cherche la partition de la Suisse et de Fribourg. Il me semble que la Suisse a choisi de jouer les partitions les plus courtes, les instruments qui n'interviennent qu'accidentellement. Et dans cette orchestration, j'écoute Fribourg et j'ai l'impression que mon canton y joue... les silences. Bien sûr, il en faut. Mais chaque instrument à son tour. L'harmonie y gagnera.

Le Fribourgeois n'aurait-il appris – fruit de son histoire séculaire – qu'à obéir et à se taire ? Serait-ce l'unique moyen qu'il aurait choisi de rester lui-même et de défendre ce qu'il a de plus cher ? Si on l'attaque, si on l'insulte, si on ironise sur lui, il se renferme, il souffre en silence. C'est héroïque. Mais il y a peut-être d'autres moyens à prendre.

Le rôle de l'école ne serait-il pas de développer spécialement dans nos Fribourgeois et nos Fribourgeoises une saine conscience de leurs capacités, l'esprit d'initiative, un peu d'audace aussi ? Le Fribourgeois, pas plus que le Suisse en général, n'a le culte de ses grands hommes ; tandis que certains de nos voisins naturalisent tout ce qu'ils jalouent. Il y a pourtant une saine confiance en soi, qui n'exclut pas la connaissance de ses limites, mais elle permet de collaborer activement avec les autres.

Pourquoi le Fribourgeois, sitôt hors de son canton ou de son milieu éducatif, est-il à la merci des beaux parleurs et des fanfarons ? Ne l'a-t-on pas trop habitué à se courber sous l'autorité magistrale plutôt qu'à choisir et obéir par choix conscient ? Ou serait-ce une fragilité congénitale héréditaire ?

Ne croyez-vous pas que nos enfants, nos élèves, nos adolescents ont besoin d'être encouragés, réveillés même de leur docile passivité ? Ne faut-il pas les convaincre de leurs capacités ?

Sans esprit de clocher, il me semble que le Fribourgeois a un rôle à jouer, sur le plan suisse comme dans le concert européen et mondial. Mais il me semble aussi qu'il se laisse mener plus qu'il ne se mène lui-même.

Ai-je tort ou raison ?

## Mendicité

Nicole. Elle a 17 ans, elle est l'aînée de huit enfants. Son père est ouvrier. Elle habite dans un village ; quatre fois par jour elle fait le trajet qui l'amène à l'école. Dans deux ans, elle aurait obtenu son baccalauréat.

Elle ne l'obtiendra pas, parce qu'elle vient d'arrêter ses études. Pourquoi ?

- Oh ! vous savez, je suis l'aînée. Huit enfants, ça pèse.
- Tes parents ont-ils besoin de ton salaire ?
- Non. Simplement que je ne leur coûte plus.

- Mais tu ne regrettes pas tes études ?
- Oh ! si ! beaucoup. Mais quoi, je suis l'aînée...
- Mais alors, il faut demander une bourse ?
- Non. Mes parents ne veulent pas d'aumône. Et puis, je crois que je serai capable de me débrouiller. D'ailleurs, mes parents trouvent que pour une fille, cela suffit.

Les bourses sont-elles des aumônes ?

Je ne suis pas spécialiste dans la question de la démocratisation des études. S'il fallait pour cela imiter certains systèmes de nos voisins et aboutir au «baccalauréat-de-tout-le-monde» qui mène à «l'université-en-gros», d'où il sort quelques grands penseurs et une foule de nullités, alors je dirais: de grâce, pas cette démocratisation. Chacun selon ses capacités, toutes les carrières étant nécessaires, donc valables, donc dignes de respect.

Mais Nicole a donné les preuves de ses capacités. C'est une élève dont l'intelligence est au-dessus de la moyenne. Alors je dis que cette bourse, qui lui permettrait de terminer ses études, Nicole y a droit. Ce n'est pas une aumône. Et ses parents ne sont pas des mendiants.

Mais une fille a-t-elle le droit de faire des études supérieures ?

Certains parents répondent: «Oui, pour qu'elle puisse gagner sa vie s'il arrivait quelque chose.» Ce «quelque chose», c'est le célibat définitif ou le veuvage !

Ainsi donc si elle pouvait être assurée de vivre épouse et mère, une femme n'aurait pas droit à une formation supérieure ?

Je pose la question. Que faut-il répondre aux parents indécis ?

J'ai envie de dire: Si Nicole a des capacités, elle a droit à les développer parce qu'elle aura des devoirs, des responsabilités à prendre dans la société. La Déclaration universelle des droits de l'homme dit, à l'art. 26: «L'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous, en fonction de leur mérite.»

Je sais bien que l'on peut me rétorquer, selon l'adage de certaine organisation voisine, qu'une femme ne doit s'occuper que de «Kirche, Küche und Kinder» (religion, ménage et enfants) ! Si j'étais homme, il ne me déplairait pas que mon épouse et la mère de mes enfants soit cultivée, selon ses capacités propres.

Me tromperais-je ?